

Notre parti a conseillé sans relâche au gouvernement de créer une commission nationale des finances et de l'économie qui aurait pour mission principale de coordonner les programmes de l'État en matière d'impôts, de monnaie, d'investissements, de travaux publics et de budget, en vue de servir les intérêts du peuple canadien. Avec une telle commission guidant et conseillant le gouvernement, il y aura enfin un effort coordonné, des efforts bien calculés pour obtenir une expansion maximum sans que l'on ait à recourir à des programmes de restrictions générales comme celles qui retardent tellement, à l'heure actuelle, la mise en valeur de nos ressources naturelles.

Il faudrait, ce me semble, une deuxième chose importante si nous voulons connaître une mise en valeur de nos ressources naturelles qui en vaille la peine. Je pense que le gouvernement de notre pays devrait envisager une répartition plus équitable et plus juste des sommes qu'il perçoit entre les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux.

La plus grande partie de la mise en valeur de nos ressources naturelles se fait à l'intérieur des provinces et sous la direction des gouvernements provinciaux, car en vertu de la constitution, la propriété et les droits civils relèvent exclusivement des gouvernements provinciaux. Mais les provinces dépendent dans une certaine mesure de leurs subalternes, les municipalités, pour la réalisation de certaines entreprises de mise en valeur. Elles dépendent des municipalités dans une très large mesure, mais s'il faut que les gouvernements municipaux et provinciaux viennent périodiquement, chapeau bas, trouver le gouvernement fédéral et quémander des aumônes, il ne se fera guère de mise en valeur.

Je songe maintenant aux grands aménagements hydro-électriques et aux constructions de chemins de fer qui sont indispensables à l'ouverture de nouvelles vastes régions et qui finiront par encourager et stimuler la mise en valeur des mines et des autres ressources naturelles. Je songe aussi aux entreprises d'assèchement et d'irrigation, et à tous ces grands travaux qui visent au plus grand essor économique possible de notre pays dans l'espoir de procurer un meilleur niveau de vie à notre peuple, et d'accroître sa force et sa sécurité.

Oui, si les gouvernements provinciaux et municipaux doivent venir solliciter des aumônes du gouvernement fédéral, ils n'iront pas bien loin. Le gouvernement actuel a démontré maintes et maintes fois que, lorsque de telles circonstances se produisent, il ne se fait pas la moindre idée de l'importance

des entreprises que les gouvernements provinciaux soutiennent. Il ne semble pas avoir la moindre vision de l'avenir de ces œuvres entreprises par les gouvernements provinciaux et municipaux. Conséquemment, il s'arroge l'administration d'une part injuste des impôts à la disposition de notre pays, et dont il dispose à son gré. Ainsi nous assistons à un ralentissement de mise en valeur, à une mise en valeur qui est injuste, retardée dans une région et accélérée dans l'autre, comme on l'a déjà dit. Pour obtenir un semblant d'uniformité de cette mise en valeur, le gouvernement doit se décider à répartir les sommes qu'il perçoit plus équitablement et plus efficacement entre les différents échelons de gouvernement. Quand le gouvernement fédéral en sera arrivé là, les gouvernements provinciaux et municipaux iront de l'avant et assumeront leur tâche sans attendre les aumônes du gouvernement du Canada.

Je vois une troisième chose importante à faire figurer dans nos plans de future expansion économique de notre pays. Nous devrions entreprendre sans tarder la révision de notre structure fiscale pour ouvrir la voie à trois importants événements. Nous devons d'abord mettre l'industrie de notre pays à même de concurrencer avec succès l'industrie étrangère. Jusqu'à présent, notre structure fiscale a favorisé l'industrie étrangère au détriment de la nôtre. Comment diable pouvons-nous espérer atteindre à la grandeur, à la puissance et à la sécurité avec un système comme celui-là?

Deuxièmement, une révision de notre structure fiscale devrait permettre au Canadien moyen de se constituer des économies, afin que le Canada puisse financer une part plus importante de son expansion économique avec des fonds canadiens. Depuis un an ou deux surtout, on parle beaucoup de la quantité anormale d'argent qui nous vient de l'étranger pour la mise en valeur des ressources naturelles du Canada et l'expansion de son industrie. Je suppose qu'en raison des circonstances, et vu l'ampleur du déficit commercial que nous avons avec les États-Unis chaque année, les placements faits chez nous par ce pays ont été une bénédiction. Nul ne peut critiquer la somme qui entre chez nous quand on se rend compte que nous avons un déficit commercial de 1.2 milliards à 1.3 milliards de dollars par année avec notre voisin du sud.

Il me semble que ce que nous devrions faire, c'est d'aller à la racine du mal. Nos concitoyens n'ont pas encore été mis en mesure de réaliser suffisamment d'économies dont une partie pourrait servir à faire des investissements suffisants pour procéder autant qu'il faudrait à la mise en valeur de nos ressources naturelles.